



LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 22 décembre 2012



Le ccas et ses invités en balade

LE MOT DU MAIRE

Sept-Sortaises, Sept-Sortais,

L'année 2012 arrive à son terme et nos projets communaux prévus au budget ne sont pas encore achevés. Ils continueront donc en début d'année 2013. L'aménagement de la rue de la mairie comme vous pouvez le constater avance normalement malgré les intempéries. L'entreprise sera en congé pendant les fêtes, les enrobés et les travaux de finition seront donc réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront. Nous remercions les riverains qui malgré la gêne occasionnée ont été patients et ont gardé le sourire. Les travaux sur la zone d'activité ainsi que la voie piétonne le long de la D603 débuteront en janvier.

Depuis fin octobre, la communauté de Communes, en collaboration avec le STIF a densifié le nombre de bus sur la ligne 40 (voir encart à l'intérieur). Nous avons donc une liaison permanente avec la gare dès 5h30 et jusqu'à 18h20 mais aussi un passage dans la zone d'activités. Les déplacements de nos concitoyens sont désormais facilités.

***Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et
mes Meilleurs Vœux de santé et de bonheur pour 2013.***

François ARNOULT.





INFORMATIONS

LE SECRETARIAT de MAIRIE

En fin d'année, la mairie sera **FERMEE** du **lundi 31 décembre au samedi 5 janvier inclus**. Une Permanence sera assurée pour l'inscription sur la liste électorale : **lundi 31 décembre de 11h à 12h**.

LISTES ELECTORALES

S'INSCRIRE avant Le 31/12/12

Vous avez jusqu'au **lundi 31 décembre 2012-12h, délai de rigueur**, pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune (permanence spéciale le 31 décembre de 11h à 12h).

Présentez-vous au secrétariat, muni de votre carte nationale d'identité, de votre ancienne carte d'électeur et d'un justificatif de domicile (EDF, gaz, impôts fonciers...). Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande d'inscription sur **service-public.fr** et nous le transmettre dûment rempli et signé, par courrier avant le 31 décembre 2012.



TRESOR PUBLIC

La trésorerie de la Ferté sous Jouarre sera fermée exceptionnellement, les **lundis 24 et 31 décembre 2012**.

DECHETS et COLLECTES

Vous trouverez en fin de bulletin le calendrier des collectes 2013.

Déchet ménagers : village : jeudi matin
zones : lundi et jeudi matin

Les objets encombrants :

A sortir la veille devant chez vous



Mercredi 27 mars

mercredi 25 septembre

ordures non collectées dans les encombrants :

objets de plus de 25 kg, les pneus, matériaux issus du bricolage, les gravats (pierres, briques, tuiles, plaques fibro), appareils sanitaires (wc, lavabo...), les chauffe eau, les anciennes clôtures (fil de fer, grillages); les déchets verts; les déchets ménagers spéciaux (peintures, mastics, solvants...); les batteries auto, les produits contenant de l'amiante, les produits radioactifs

Déchets verts : Tous les mardis à compter du 2 avril jusqu'au 26 novembre.

Tri sélectif : Le ramassage a toujours lieu **un mardi sur deux - ramassage prévu le 1er janvier ! Voir date dans le calendrier**.

La communauté de communes communique :

ATTENTION ! Pour être recyclés, les bouteilles et les emballages en verre doivent impérativement être déposés dans les bornes à verre



Déposés dans le bac bleu, ils présentent un danger pour les agents qui trient le contenu à la main. Brisés en mille morceaux, ils polluent le contenu des bennes et le recyclage devient impossible.

Le verre déposé dans les bacs bleus provoque une pollution de milliers de petits morceaux de verre qui s'incrusteront dans les autres matériaux recyclables.

Les emballages en verre déposés dans le bac bleu sont une matière perdue, qui ne sera en aucun cas recyclée.

Il n'est pas envisageable pour des raisons de temps et de coûts de détacher des morceaux de verre incrustés dans du carton ou du plastique.

En outre dirigé tour à tour vers 2 unités de valorisation, le coût de traitement de ce matériau devient alors très excessif.



Les emballages en verre sont recyclables à 100 % et indéfiniment, **seulement** s'ils sont déposés dans les bornes à verre.

SEULS LES EMBALLAGES en verre sont recyclables : pots, bouteilles, bocaux **ET RIEN D'AUTRE**



Grâce aux tonnages de verre collectés, le S.M.I.T.O.M. du Nord Seine et Marne est partenaire de



Pour tout renseignement sur le tri, contactez un ambassadeur du tri au 01 60 44 40 03 (S.M.I.T.O.M. du Nord Seine et Marne)

Collecte des déchets de soins à risques infectieux :

Une nouvelle alerte relative à la présence de seringues usagées retrouvées dans les bacs bleus, amène la communauté de communes à communiquer de nouveau sur le DASRI.

La communauté de communes collecte les déchets de soins des patients en auto-traitement !!

Des mini-conteneurs sont fournis gratuitement à 22 avenue du Général Leclerc à la Ferté sous Jouarre. Renseignements : 01 60 22 9933.

NOUVELLE ACTIVITE

à l'ECOLE de MUSIQUE



Cours de danse HIP HOP à partir du mardi 8 janvier 2013 nouvelle salle de sport à Saâcy sur Marne (pour enfants, ados, adultes). Renseignements et inscriptions : 01 60 61 13 63

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Le salon ADREP aura lieu les 25 et 26 janvier 2013 à l'espace champéret (Paris 17). Ce salon présentera une large sélection des meilleures formations tous domaines et filières confondus. 1^{er} salon Virtuel de l'Orientation : www.salonvirtueldeorientation.com

Des invitations sont à votre disposition en mairie.

LE PLANNING FAMILIAL



Sexualité... contraception... Avortement...
Violences conjugales... **Le Planning familial**
Un lieu d'accueil pour en parler à La Ferté sous Jouarre. Espace public des Pelletiers (galerie marchande) 34 rue des Pelletiers, 11 rue Goury

Permanences : Mercredi de 15h à 18h et samedi de 9h30 à 12h.

En dehors des heures de permanences, contactez le **01.47.00.18.66** de 14h à 19h.

LES POMPIERS de la Ferté sous Jouarre COMMUNIQUENT



LES DETEURS DE FUMEE

Les Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumées (DAAF) sauvent des vies ;

EQUIPEZ-VOUS. Renseignements auprès des Pompiers de la Ferté sous Jouarre 01 60 24 22 90



DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

01 60 24 22 90

Sdis Service Départemental d'Incendie et de Secours SEINE-ET-MARNE

Pourquoi pas vous ?

Devenez Sapeur-Pompier Volontaire
au centre d'incendie et de secours de La Ferté-sous-Jouarre

Vous avez des disponibilités* ?
Vous avez de 17 à 45 ans
Vous aimez l'action ?
Intégrez une équipe solidaire,
apprenez les gestes qui sauvent,
au sein de votre entreprise, devenez un atout.

Venez nous rencontrer
Centre d'Incendie et de Secours
de La Ferté-sous-Jouarre
14 avenue de Rebais
77260 La Ferté-sous-Jouarre
ou appelez-nous au 01 60 24 22 90

* le temps consacré à ces missions de service public fait à juste titre l'objet d'une indemnité compensatrice

Le volontariat, un engagement citoyen

INTOXICATION au MONOXYDE de CARBONE

En cette période de grand froid, les sapeurs-pompiers sont régulièrement appelés pour des personnes victimes d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz est inodore et incolore résultant d'une mauvaise combustion : défaut sur un système de chauffage, utilisation d'un chauffage d'appoint ou d'un groupe électrogène dans des locaux non-ventilés... Il s'agit d'un gaz asphyxiant toxique qui se substitue à l'oxygène dans le sang. Une intoxication se manifeste par des maux de tête, des nausées, des vertiges, voire des pertes de connaissance.

Conseils et conduite à tenir :

*Faire entretenir les appareils de chauffage, chauffe-eau, par un professionnel au moins une fois par an

*Faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées une fois/an

*Ne pas obstruer les grilles d'aération et de ventilation, même par grand froid

*Ne pas utiliser de chauffage d'appoint à combustion ou de groupe électrogène dans des locaux non ventilés.

*Aérer quotidiennement le logement, même en période de grand froid.

CONSEIL REGIONAL des JEUNES

Le Conseil Régional des Jeunes (CRJ) est un organe de consultation et de proposition ouvert aux Franciliens de 16 à 23 ans. Il émet des avis, formule des recommandations, porte des projets et questionne le Conseil Régional. Si tu poses ta candidature et qu'elle est retenue, tu feras partie du CRJ pendant deux ans, deux ans pour exprimer tes idées et agir pour la jeunesse ! Alors rejoins le CRJ sur facebook et dépose ta candidature

www.facebook.com/crj.idf

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

BRIE BOCAGERE ENTR'AIDE



L'association Brie Bocagère Entraide assure des déplacements à la demande pour rompre l'isolement des personnes sans moyen de locomotion.

Vous pouvez les appeler du lundi au vendredi entre 9h à 12h, 48 h avant le déplacement prévu. **Tél. : 06 58 73 55 05**

Vous pouvez également devenir chauffeur.



Les GROGNARDS de la MARNE

En vue de la manifestation prévue en septembre 2013 « Reconstitution des batailles de St Jean les Deux Jumeaux et Trilport » : prise d'armes, défilés, bal des officiers, expositions...

L'association recrute toujours des volontaires !

Contact : Les Grognards de la Marne 49 avenue Salvator Allendé 77100 Meaux
www.lesgrognardsdelamarne.com

BIENTOT 16 ans ! PENSEZ au RECENSEMENT - C'est OBLIGATOIRE

Jeunes filles et jeunes hommes âgés de 16 ans, présentez-vous en mairie dès votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois suivants pour vous faire recenser. Vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.

LIGNE DE BUS 40

La ligne de BUS n° 40 (Sept-Sorts – La Ferté sous Jouarre) a été renforcée. Un train toutes les heures passe désormais dans le village en concordance avec les horaires des trains de 5h35 à 18h22. Le bus dessert également la zone industrielle de 10h à 15h tous les jours sauf le dimanche (1 toute les heures). **Horaires disponibles en mairie ou sur le site de Transdev.**



NOTRE VILLAGE

ETAT CIVIL 2012

Se sont unis :

Thomas LESGENT et Marion LECOMTE le 9 juin

Christophe MOINET et Marlène LEMINGA le 21 juillet

Nouveaux nés :

David BENEGUI le 28 juillet

Calie BENKOVIC SORIN le 26 août

Camille ARNOULT le 19 octobre

Louanne REICHERT BONATI le 22 novembre

Nous ont quitté :

Robert ARNOULT le 2 avril

André THOMAS le 12 juin



LA SORTIE du CCAS

Le 29 septembre 2012, le Centre Communal d'Action Sociale organisait la traditionnelle sortie pour les personnes de 65 ans et plus.

Cette année, le petit groupe a eu le plaisir de visiter la Verrerie d'Art de Soisy sur Ecole à proximité de Barbizon. Il a pu découvrir l'atelier des verriers et assister à la réalisation de créations, depuis le ceuillage du verre, jusqu'à la cuisson. La boutique offrait un merveilleux choix d'objets, luminaires, pichets, décorations d'intérieur et d'extérieur... A l'issue de cette visite, un déjeuner gastronomique fût servi à l'Auberge d'Auvers Galant à Noisy sur Ecole. Charme particulier et authentique pour cette auberge. La cuisine traditionnelle et raffinée a régalé les papilles des invités. Au retour, le groupe a pris une coupe de champagne à la mairie afin de clôturer cette conviviale journée.



La boutique



L'atelier



Jardin de verre



Au restaurant

DIPLOME de la MEDAILLE d'HONNEUR du TRAVAIL

Samedi 15 décembre 2012, M. le Maire remettait les diplômes de la médaille d'honneur du travail à 4 administrés :

- Monsieur BOSCH : médaille GRAND OR pour 41 ans de services à la Société Générale
- Monsieur GAYANT : médaille VERMEIL pour 30 ans de services à la CRAMIF à Paris
- Monsieur MARGERIE : médaille ARGENT pour 20 ans de services notamment chez REEL
- Monsieur GRANGE : médaille ARGENT pour 20 ans de services chez SCREG Ile de France Normandie

Toutes nos félicitations pour ces distinctions qui récompensent la conscience professionnelle et la progression de chacun au sein de son entreprise.

Ce même jour, le CCAS offrait un chèque cadeau à 2 demoiselles et un jeune homme de 16 ans recensés en mairie : Mlle Val N'GOH DAD, Mlle Marie BOIVENT et Krys JULUS.

Rappelons que le recensement obligatoire à 16 ans est une démarche civique essentielle. Ces jeunes gens effectueront la journée de préparation à la défense. Troisième étape du « parcours de citoyenneté ». Cette journée est l'occasion de découvrir les métiers de la Défense mais surtout de leur rappeler qu'en tant que citoyens libres, ils ont des droits et des devoirs dans le respect du droit d'autrui.



Les jeunes de 16 ans et le CCAS



Les médaillés

NOEL des ENFANTS

Mercredi 12 décembre 2012, les enfants du CP au CM2 sont allés au cinéma à Meaux voir « Les monde de Ralph ». Les petits de maternelle ont assisté au spectacle « Le merveilleux voyage de Choukipi ». Choukipi, petit ourson veut rencontrer le Père Noël mais ne sait pas comment y aller. Il traverse plusieurs mondes féériques et rencontre des personnages délirants, le chameau, le hibou... Avec l'aide précieuse des enfants et la formule magique, il arrive enfin chez le Père Noël et réalise son rêve. Les enfants ont bien chanté et participé.

Vers 16 heures, tous les enfants réunis ont pris le goûter de Noël et reçu un livre et un pain d'épice en cadeau.

Merci aux parents participants et accompagnateurs !



TRAVAUX

- Les travaux de voirie prévus au budget 2012 sont toujours en cours de réalisation. L'aménagement de la rue de la mairie et des trottoirs est presque achevé. L'enrobé sera réalisé après les fêtes courant janvier. Les autres travaux prévus sur la zone et notamment la sente piétonne le long de la ZAC du Hainault afin de canaliser la circulation des piétons commenceront en janvier. La commune a reçu à ce titre une subvention de 3 645 €.
- Un 2^{ème} terrain de boules sur le Pâtis va être réalisé et sera opérationnel aux beaux jours.
- Un nouveau passage pour piétons à la Haute Borne a été tracé au dessus des abris bus après concertation de l'Agence Routière Territoriale. Celui-ci sera plus visible pour les véhicules. L'éclairage et les panneaux de signalisation seront posés prochainement.
- Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuivent. Le projet du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et le diagnostic ont été présentés le 24 octobre aux personnes publiques. Ces deux documents ainsi qu'un cahier de remarques sont à votre disposition en mairie aux jours d'ouverture. Actuellement la commission travaille avec le cabinet d'études à la phase zonage et règlement.
- Les élus envisagent de prévoir au budget 2013 la 2^{ème} tranche de l'aménagement de la rue de la mairie (de la mairie vers la rue de Jouarre). Comme pour la 1^{ère} tranche, les riverains seront concertés.



MENU de FETES

ENTREE /PETIT CHEVRE EN AUMONIERES

**Pour 4 personnes préparation 10 min
cuisson 10 min**

5 feuilles de brick - 2 pélardons (ou 2 crottins de chèvre frais) - 50 g de cerneaux de noix - 3 abricots secs - 3 pruneaux - 3 c. à soupe de crème liquide - huile d'olive - poivre

» couper les pélardons, les abricots et les pruneaux en dés. Mélanger le tout dans un saladier avec les noix grossièrement hachées, la crème et 1 pincée de poivre.

» badigeonner 4 feuilles de brick d'huile, découper 4 cercles dans la dernière feuille. Déposer un cercle au centre de chaque feuille (pour renforcer le fond des aumônières). Répartir la garniture sur ce centre.

» Fermer les feuilles en aumônières avec de la ficelle de cuisine. Cuire 8 à 10 min au four préchauffé à 180 °C jusqu'à ce qu'elles soient dorées.

» Sortir les aumônières, couper délicatement la ficelle de cuisine, mettre à la place un ruban coloré et servir aussitôt.

PLAT /BAR DE ST JACQUES, CREME DE TOPINAMBOURS

Pour 2 personnes préparation 10 min cuisson 15 min

4 noix de St Jacques - 150 à 200 g de filet de bar - 2 à 3 topinambours - 1 petite branche de fenouil - 2 cuillères à soupe de crème liquide - 1 cuillère à soupe d'huile de noisette - Epices pour poissons - quelques baies rouges - 1 vert de poireau

»Epluchez et coupez en morceaux les topinambours. Faites les cuire à l'eau avec une petite branche de fenouil coupée en tronçons. Laissez cuire 10 min. Egouttez les.

Mixez les topinambours avec 2 cuillères à soupe de crème liquide, 1 cuillère à soupe d'huile de noisettes, sel et poivre. Réservez au chaud.

»Coupez le filet de bar en petits pavés. Saupoudrez d'épices pour poissons, sel et poivre. Faites cuire dans une poêle légèrement huilée 1 à 2 min de chaque côté. Faites de même avec les noix de Saint-Jacques.

»Présentez dans l'assiette bar et Saint Jacques sur la crème de topinambours. Agrémentez le plat avec le vert de poireau coupé très finement, les baies rouges et herbes aromatiques.



DESSERT / TRIFLE AU PAIN D'EPICE

Pour 4 personnes Préparation 10 mn cuisson 2 mn

2 oranges - 6 tranches de pain d'épice - 40 g d'amandes émondées - 400 g de fromage blanc - 4 c à soupe de mascarpone - 4 c à soupe de miel.

» Peler à vif les oranges, couper leur chair en morceaux.

» Griller les tranches de pain d'épice, puis les émietter. Hacher grossièrement les amandes, les mélanger avec le pain d'épice.

» Mélanger le fromage blanc, le mascarpone et le miel. Répartir en couches successives le fromage blanc, les morceaux d'oranges et les miettes de pain d'épice dans quatre grands verres.

Servir frais.

Version bretonne : remplacer le pain d'épice par des palets bretons et les oranges par des pommes en morceaux revenues au beurre.

Pour une saveur originale, remplacez le miel par du sirop d'érable ou du rapadura, un sucre brun très parfumé en vente dans les magasins bio.

Citation

Avec tout l'argent du monde, on ne fait pas des hommes, mais avec des hommes qui aiment, on fait tout.

L'ABBE PIERRE.

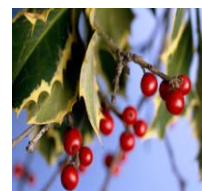
IDEES de SORTIES

- **A St Jean les 2 Jumeaux** : à La Chapelle du Domaine de St Jean - le vendredi 8 février à 20 h 45 Scènes rurales Théâtre « Les 7 jours de Simon Labrosse » (à partir de 12 ans)
- **A Sammeron** : Salle Henri Schuller – samedi 6 avril à 20h45 Scènes rurales Théâtre « Anatomie d'un clown » (tout public)
- **A Chamigny** : Salle polyvalente - samedi 20 avril à 20h45 Scènes rurales « Noir et humide » (à partir de 7 ans).

Plus de spectacles : ACT'ART 01 64 83 03 30 www.scenes-rurales77.com

Retrouvez des idées de sortie sur le site du Conseil Général : www.seine-et-marne.fr/rubrique_sortir.

Le PETIT JARDINIER



Je suis beau mais je pique...

Telle pourrait être la devise du houx, dont on aime le feuillage brillant et les petites billes rouges en ces temps de fêtes. Encore que le houx possède aussi des variétés moins aiguës, dont les feuilles sont dépourvues de piquants sur les côtés. A l'inverse, une autre en a tant que la surface des feuilles en est couverte. Ainsi, elle porte le nom de « Féroce », une appellation qui veut tout dire !

Relativement rustique, le houx se taille comme une plante de haie, à la cisaille ou au taille-haie. Laissé à lui-même, il se développe comme un petit arbre au tronc noueux. Saviez-vous que chez les houx, Monsieur et Madame font... arbre à part ? Seuls les plants femelles portent des baies. Il faut donc planter au minimum un pied mâle à proximité d'un pied femelle si l'on souhaite que celui-ci produise des branches si joliment ornementées.

ANNÉE 2013

COMMUNE DE SEPT SORTS

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUNIN	
1 M		1 V		1 V		1 L		1 M		1 S	
2 M		2 S		2 S		2 M		2 J		2 D	
3 J		3 D	5	3 D		3 M		3 V		3 L	22
4 V		4 L		4 L		4 J		4 S		4 M	
5 S		5 M		5 M		5 V		5 D		5 M	
6 D	1	6 M		6 M		6 S		6 L		6 J	
7 L		7 J		7 J		7 D		7 M		7 V	
8 M		8 V		8 V		8 L		8 M		8 S	
9 M		9 S		9 S		9 M		9 J		9 D	
10 J		10 D	6	10 D		10 M		10 V		10 L	23
11 V		11 L		11 L		11 J		11 S		11 M	
12 S		12 M		12 M		12 V		12 D		12 M	
13 D	2	13 M		13 M		13 S		13 L		13 J	
14 L		14 J		14 J		14 D		14 M		14 V	
15 M		15 V		15 V		15 S		15 M		15 S	
16 M		16 S		16 S		16 M		16 J		16 D	
17 J		17 D	7	17 D		17 M		17 V		17 L	24
18 V		18 L		18 L		18 J		18 S		18 M	
19 S		19 M		19 M		19 V		19 D		19 M	
20 D	3	20 M		20 M		20 S		20 L		20 J	
21 L		21 J		21 J		21 D		21 M		21 V	
22 M		22 V		22 V		22 L		22 M		22 S	
23 M		23 S		23 S		23 M		23 J		23 D	
24 J		24 D	8	24 D		24 M		24 V		24 L	25
25 V		25 L		25 L		25 J		25 S		25 M	
26 S		26 M		26 M		26 V		26 D		26 M	
27 D	4	27 M		27 M		27 S		27 L		27 J	
28 L		28 J		28 J		28 D		28 M		28 V	
29 M		29 V		29 V		29 M		29 J		29 S	
30 M		30 S		30 S		30 M		30 J		30 D	
31 J		31 D		31 D		31 M		31 V			26

Tri sélectif (bac bleu)
Déchets verts (Sacs papiers)

Ordures ménagères **Commune** (bac gris)
Ordures ménagères **Zone Uniquement**



Passage des encombrants signalé par ce camion sur le calendrier

- Conception en infatme -



ANNÉE 2013 COMMUNE DE SEPT SORTS



JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1L	2M	3M	1J	2V	3S	1D	2L	3M	1M	2M	3J	1V	2S	3D	1D	2L	3M
4J	5V	6S	4D	5L	6M	4M	5J	6V	4V	5S	6D	4L	5M	6J	4M	5J	6V
7D	8L	9M	7M	8J	9V	7S	8D	9L	7L	8M	9M	7J	8V	9S	7S	8D	9L
10M	11J	12V	10S	11D	12L	10M	11M	12J	10J	11V	12S	10D	11L	12M	10M	11M	12J
13S	14D	15L	13M	14J	15V	13V	14S	15D	13D	14L	15M	13M	14J	15V	13V	14S	15D
16M	17M	18J	16V	17S	18D	16L	17M	18M	16M	17J	18V	16L	17M	18L	16L	17M	18L
19V	20S	21M	19L	20M	21L	19J	20V	21S	19S	20D	19S	20D	19M	20M	19J	20V	21S
22L	23M	24M	22J	23V	24S	22D	23L	24M	22M	23M	24J	22V	23S	24D	22D	23L	24M
25J	26V	27S	25D	26L	27M	25D	26L	27V	25V	26S	27D	25L	26M	27M	25M	26J	27V
28D	29L	30M	28M	29J	30V	28S	29D	30L	28L	29M	30M	28J	29V	30S	28S	29D	30L
31M	31M	31M	31S	31S	31S	31S	31S	31S	31J	31J	31J	31J	31S	31S	31M	31M	31M

Tri sélectif (bac bleu)

Ordures ménagères **Commune** (bac gris)

Ordures ménagères **Zone Uniquement** (bac gris)

Passage des encombrants signalé par ce camion sur le calendrier

Conception en interne

Solutions

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
S	A	I	N	T	E	X	U	P	E	R	Y		P	A	L	E	F	R	O	I	1
U	V	E	E		M	I	N	I	M	E		B	E	T	I	S	I	E	R	S	2
S	I	N	G	L	E		I	G	U	A	N	O	D	O	N		D	A	N	S	3
C	O	A	L	I	T	I	O	N		L	E	C	A	N	O	R	E		E	U	4
E	N		I	N	S	A	N	E	S		G	A	L	E		E	L	I	M	E	5
P		A	G	E		S	S		E	C	O	L	E		A	M	I	N	E		6
T	O	P	E	R	A	I		F	R	A	C		R	O	B		T	I	N	G	7
I	L	I		S	U		E	R	I	G	E	R		R	A	M	E	T	T	E	8
B	I	S	E		R	A	P	I	N	E		E	D	I	T	O		I	S	O	9
I	V		D	U	A	L	I	T	E		A	V	E	N	T	U	R	E		M	10
L	E	G	E	R		L	E	S	T	A	G	E	S		R	E	A	R	M	E	11
I	R	O	N	I	S	E	R		T	R	I	N	I	T	E		F	A	I	T	12
T	A	N	T		I	R	R	E	E	L		D	R	U		P	L	I	E	R	13
E	I	D	E	R	S		E	R	S	E	A	U		T	A	I	E		N	I	14
S	E	S		A	E	R	E	S		S	U	E	E		M	E	R	I	S	E	15